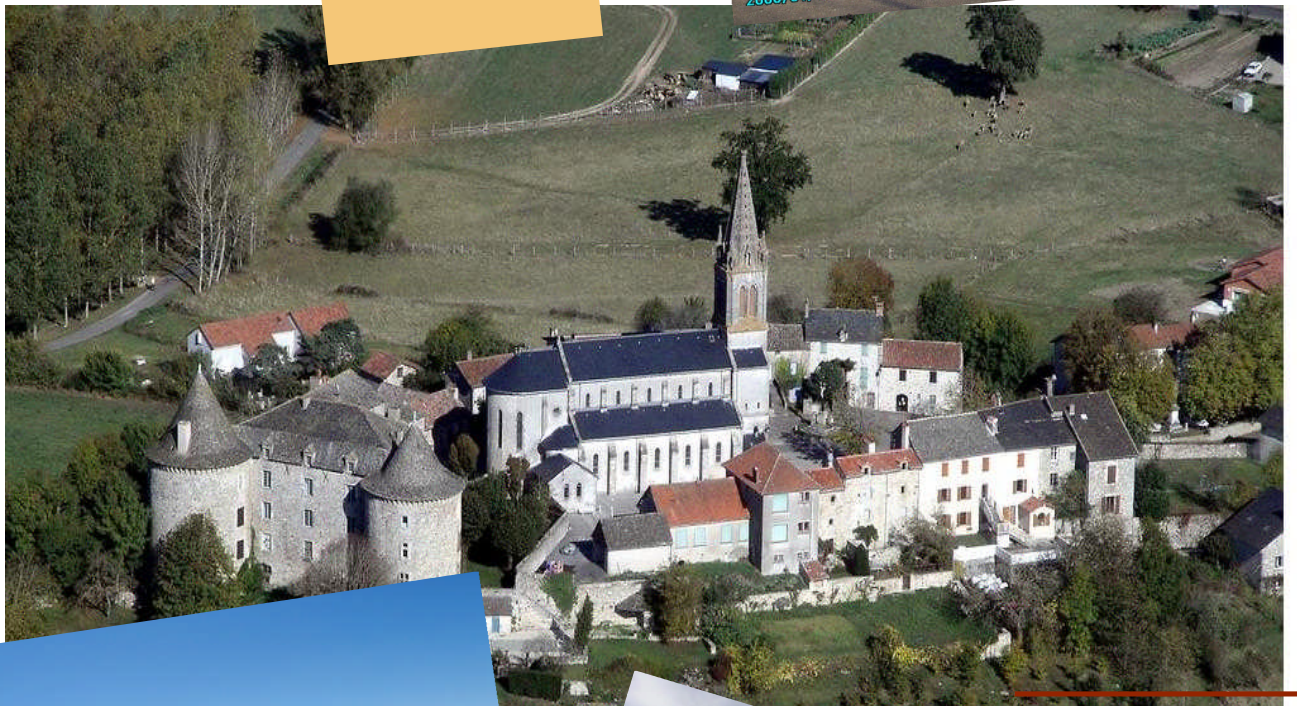


# SANVENSA

## INFOS MUNICIPALES

2009



### Sommaire :

- Sanvensa p.1
- Mot du Maire p.2
- Commissions p.3 à 11
- Budget p.12
- Délégations p.13
- Communauté de communes p.15
- Etat Civil p.16
- Suggestions p.16



## LE MOT DU MAIRE



Voici près de 18 mois vous avez mis en place le conseil municipal constitué de 15 membres et renouvelé pour son tiers. Nous vous remercions de lui avoir accordé votre confiance.

Nous savons que la tâche ne sera pas facile. Le désengagement de l'Etat, les restrictions budgétaires, le transfert des charges vers les communes, la restructuration des collectivités, la compression des services publics demandent aux élus une implication plus importante, plus de technique. Aussi, cette équipe s'est organisée en groupes de travail. Chacun, avec nos compétences propres, nous allons appréhender au mieux les besoins et les exigences de la vie locale de notre Commune.

A travers ce bulletin vous prendrez connaissance du fonctionnement de l'équipe municipale, ses champs d'actions, les réalisations ainsi que les programmes encours.

Ce bulletin se veut être un outil d'information et de communication avec vous tous -Administrés- car nous sommes conscients que le développement de notre commune repose sur le travail des élus. Mais il est subordonné à la vitalité de chacun d'entre-nous et sans l'ombre d'un doute à la dynamique des diverses associations.

Tous ensemble, faisons l'avenir de SANVENSA-TESTAS.

Suzette Clapier.

### Horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8 h 30 à 12 h 30

Tél.: 05.65.29.80.65

Fax : 05.65.29.81.39

mail : [mairie.sanvensa@orange.fr](mailto:mairie.sanvensa@orange.fr)

Site:<http://pagesperso-orange.fr/mairie.sanvensa/>

Mme Le Maire reçoit sur rendez-vous



Mme Le Maire Suzette CLAPIER

Ce bulletin est mis en place par la commission communication information présidé par Gilbert BRUGEL assisté de Dominique AMIEL, Isabelle AUBERT, Muriel CAYROU, Laurent DELPERIE, Emmanuelle GINESTE, Guy PEZET et Christian VALIERE .

Son but est de vous présenter la vie municipale de la commune au travers des différentes commissions.

## LES COMMISSIONS

### 1- Affaires scolaires :

*personnel, écoles, transport, cantine, garderie*

*Gilbert BRUGEL, Isabelle AUBERT, Muriel CAYROU, Jean-Luc MARTY*

#### Personnel

Madame PALIS Isabelle, employée municipale en tant qu'aide maternelle, a décidé de se diriger vers une autre voie et nous la remercions pour les services rendus. Le poste de son contrat CDI n'a pas été délibérément renouvelé par la municipalité qui a décidé de profiter d'un CAE, en employant Madame BRUGEL Ghislaine qui répondait à tous les critères d'embauche correspondant à ce dispositif. Celle-ci a pris le poste depuis le 5 novembre 2008.

#### Ecoles

L' école privée Sainte Anne accueille 40 élèves, encadrés par Madame Claudine CUEILLE, directrice et de Madame Nadine BOURDONCLE. assistées d'une employée municipale Cathy ALLEMAND pour un horaire de 25 heures hebdomadaire dédié à l'école et à la garderie extra scolaire.



## Ecoles

**L' école publique**, accueille 37 élèves avec deux postes d'enseignantes confiés à Madame Marie DAVY la directrice, et Madame Maryse MARIONNAUD.

Comme pour l'école privée, la municipalité a mis à la disposition des deux professeurs des écoles, une employée municipale, Madame Ghislaine BRUGEL.. Cette dernière, a aussi en charge la responsabilité du transfert des enfants des deux écoles vers la cantine et la garderie.



## Transport

Les enfants de notre commune sont transportés 152 jours matin et soir par l'entreprise XAVIER Taxi en deux ramassages distincts, pris en charge par la municipalité à hauteur de 3286 € et par le Conseil Général pour le montant de 5508 € et ce qui représente un coût global de 11162 €

## Cantine

**Prix du repas : 2,10€**

Depuis, 1984 ans, la cantine municipale offre la restauration aux élèves et aux enseignants des deux écoles et sert environ une soixantaine de repas à midi pendant toute l'année scolaire les quatre jours de la semaine.

Ce service est assuré par Madame Jeanine BOYER assistée de Madame Jade SENEZERGUES.

La restauration servie s'apparente à de la restauration familiale par la préparation, mais cela est tout de même de la restauration collective, soumise depuis le 1 janvier 2006 au règlement européen 852/2004, imposant la mise en place d'un plan de maîtrise sanitaire (P.M.S.). Pour cela, il a été fixé un échéancier de mises aux normes a minima. L'achat d'une armoire réfrigérée (1056,46 €) pour le stockage des préparations froides était le plus urgent., afin d'éviter qu'elles restent à température ambiante jusqu' au moment du service .

Les fenêtres avaient déjà été équipées de moustiquaires pour éviter l'intrusion des insectes. Les températures des divers réfrigérateurs et congélateurs sont relevées et enregistrées à chaque embauche et des actions correctives ont été établies en cas de non conformité pour le devenir



des produits.

On doit féliciter la conscience professionnelle des employées, qui au lendemain d'un orage même un jour férié ou de congé vont s'inquiéter du fonctionnement des frigos et des congélateurs et qui font le nécessaire pour la sécurité des aliments.

En salle de restaurant, un règlement intérieur est affiché et invite les enfants à se restaurer dans un minimum de calme et de respect afin que ce moment soit un instant de plaisir. Dix règles d'or ont été fixées. En cas de non respect des sanctions connues de tous les parents sont prévues.

## Garderie

Coût horaire : 1€

La garderie est mise en place depuis 2005. Elle est située dans la salle sous la cantine.

Un service mis à la disposition des parents est assuré le matin à partir de 7 H 45 jusqu'au début de l'école. Entre midi et deux, les enfants qui mangent à la cantine sont confiés à Jade SENZERGUES.

Le soir, à partir de 16h 30, Cathy ALLEMAND (pour le lundi, jeudi et vendredi) et Jade SENZERGUES (le mardi) prennent en charge les enfants qui leur sont confiés. Quand ils récupèrent leurs enfants, les parents doivent signer le registre mis en place pour décharger la collectivité de sa responsabilité à la fin de garde.

La garderie se trouvant sous la cantine, devrait être déplacée vers les locaux juxtaposés au local du cabinet des infirmières (ancienne poste) sous l'ancien appartement Kubek et la salle, ainsi libérée, redevenir salle de réunion pour les associations.



## 2-Communication Information :

*site Internet, Bulletin municipal, presse, manifestations : fêtes et cérémonies, associations*

*Gilbert BRUGEL, Dominique AMIEL, Isabelle AUBERT, Muriel CAYROU, Laurent DELPERIE, Emmanuelle GINESTE, Guy PEZET, Christian*

Un site internet est en cours de réalisation. Une délibération du conseil municipal a permis de choisir le SMICA (Syndicat des Moyens Informatiques de l'Aveyron) pour le créer. Ce site simple pourra être évolutif et c'est à partir de la Mairie que ce site sera alimenté et géré.

Par l'intermédiaire de la municipalité, Sanvensa est à la recherche d'un logo qu'elle pourrait arborer sur les en-tête des courriers, des affiches etc... et fait appel à toutes les imaginations de 9 à 99 ans et à tous les talents artistiques pour représenter la commune en quelques coups de crayons manuellement ou informatiquement. Toutes les épreuves seront étudiées et -qui sait - un logo original peut ou pourra être majoritairement choisi.

# Manifestations municipales

➤ 10 Novembre 2008  
Téléthon 2008



➤ 11 Novembre 2008  
Souvenir de mémoire  
avec les enfants des écoles

➤ vendredi 6 décembre 2008  
Ste GENEVIEVE: Patronne des gendarmes



➤ samedi 10 janvier 2009  
Galette et vœux républicains

➤ dimanche 22 mars 2009  
Commémoration du 19 Mars 1962 :  
47<sup>ème</sup> anniversaire du cessez le feu en Algérie.



➤ samedi 25 avril 2009  
Légion étrangère en l'honneur de  
La bataille de Camerone

➤ dimanche 17 mai 2009  
Commémoration du 8 mai 1945  
40<sup>ème</sup> anniversaire de la remise  
du drapeau aux Anciens d'Algérie



## Les associations

| NOM   | PRESIDENT   | N° téléphone    |
|---|---|-----------------|
| ACTI GYM SENIORS                                    | Nicole MARIO  | 05.65.29.36.54. |
| A.D.M.R   | Josette LASSERRE  | 05.6529.81.04   |
| AINES RURAUX  | André BREIL   | 05.65.65.89.57  |
| COMITE DES FETES                                    | Gilles LAGARRIGUE   | 05.65.29.81.02  |
| F.N.A.C.A.  | Jean GINESTE  | 05.65.29.81.72  |
| GYM LOISIRS   | Paul GAYRAL   | 05.65.29.81.75  |
| A.P.E.L<br>ECOLE PRIVEE A.E.P<br>COMITE D'ANIMATION | Roland CERQUEIRA<br>Jean-Michel CAYROU<br>Florence LAGARRIGUE | 05.65.65.89.50  |
| PARENTS D'ELEVES ECOLE PUBLIQUE                     | Catherine BRUEL   | 05.65.29.59.73  |
| SANVENSA S'EXPOSE                                   | Francis COLIN   | 05.6529.68.17   |
| SERENES SEREINES                                    | Guy PEZET   | 05.65.29.81.87  |
| SOCIETE DE CHASSE LA CLUZELLE                       | Claude MARRE  | 05.65.81.11.41  |
| SOCIETE DE CHASSE SANVENSA                          | Claude CHAMBERT   | 05.65.29.80.27  |
| SPORT AVENTURE                                      | Christian LAGARRIGUE  | 05.65.29.84.06  |
| LA COUTURE  | Monique BATESON   | 05.65.29.81.01  |
| TENNIS CLUB   | Pierre ENJALRAN   | 05.65.29.84.70  |
| FOOT SPORT SANVENSA (en sommeil)                    | Guillaume SEGONDS   | 05.65.45.58.16  |
| A.S.C.B.R. (école de foot)                          | Francis TACHE   | 05.65.65.80.33  |

### 3-Travaux Investissement

*Patrimoine immobilier, assainissement, aménagement, rénovation, entretien, gestion du personnel technique*

*Francis SAVIGNAC, Isabelle AUBERT, Jean-Pierre CHAMBERT, Gilles DELPECH, Thierry LAGARRIGUE, Christian VALIERE*

### Gestion du personnel technique

Mr André NATTES a fait valoir ses droits à la retraite depuis le mois de février **2009**.

Depuis le 1er juin 2008, un poste d'agent technique municipal a été pourvu par Mr Jean-Claude LAFON à temps plein (35 heures). Celui-ci a déjà réalisé bon nombre de travaux (bar, élagage, entretien des espaces verts, cabinet d'infirmière etc....)

## Patrimoine investissement

### ► Rénovation de la toiture de l'église :

Une réalisation importante au point de vue travaux puisque la partie centrale, les 2 bas côtés et les parties arrondies (cœur + 2 chapelles + sacristie) représente 700 m<sup>2</sup> de surface.

Deux possibilités avaient été envisagées :

L'une consistait à réutiliser l'ancienne ardoise avec une durée de travaux de plus de 3 mois (tri, calibrage, pose, sécurisation de la cour de l'école privée)

La deuxième solution qui a été retenue, consistait à utiliser de l'ardoise neuve calibrée avec une durée de travaux de 4 semaines pendant les vacances scolaires d'été.

Cette méthode a permis d'économiser 17 000 € avec la vente de l'ancienne ardoise (6 648 €).

Un film d'étanchéité a été posé sur la volige neuve, sur des contre liteaux en sapin avant de poser de l'ardoise d'Espagne. La zinguerie et les chéneaux sont venus terminer en beauté le chantier, laissé d'une propreté exemplaire par la Sté MADER de Rieupeyroux.

Le montant des travaux s'élève à 83 047.61 € avec une subvention glo-



### Nettoyage du clocher:

La deuxième phase consistait à faire nettoyer le clocher par la Sté MADER.

Suspendue à une grue de plus de 40 mètres de haut sur un engin de plus de 45 tonnes, une nacelle a permis aux ouvriers de décaper la pierre verte par la mousse.

Opération spectaculaire, pour un coût de l'opération de 12 055.68 €.

### ► Local ancienne poste:

Notre cabinet d'infirmières étant à la recherche d'un local devant répondre à l'exigence des normes européennes comprenant l'accès aux handicapés, a sollicité la municipalité pour disposer de ce local déjà cloisonné et formant les différentes pièces désirées (accueil, bureau, soins, stockage matériel et rangement).

Le conseil municipal a fait le choix de leur proposer ce local d'une superficie d'environ 50 m<sup>2</sup> pour un loyer de 280 € / mois. Malgré tout, quelques travaux ont été nécessaires en particulier la création d'un sanitaire et la pose de deux points d'eau (évier+lavabo). La mise aux normes électriques et plomberie a été assurée par l'entreprise NATTES de Monteils. La moquette murale enlevée, les murs et les plafonds ont été enduits et peints par notre agent technique, d'un blanc médical.

Les travaux s'élèvent environ à 5000€ et ont demandé une durée totale de 300 heures.

L'état des lieux et le bail faits, ont permis à notre quatuor d'infirmières de prendre possession des lieux le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Ce local vide depuis 4 ans (décembre 2005) retrouve une nouvelle fonction et donne encore un peu plus de vie au centre du village.





### ► Atelier Municipal :

L'ancienne grange, située près de la mairie est devenue trop petite et inadaptée pour ranger le futur matériel. Elle n'a pas d'électricité, ni de sanitaire. Le conseil municipal a donc acheté l'atelier de Monsieur Francis SAVIGNAC ébéniste qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Un local de 261 m<sup>2</sup> avec une parcelle de terrain de 519 m<sup>2</sup> pour un prix global de 50 000 € (40 000 € pour l'immobilier et 10 000 € pour le matériel laissé (plate-forme élévatrice, étagères de rangement, bureau, meuble de rangement, scie.. etc ...)



### Environnement poste et cœur de village :

Dans le cadre de l'aménagement « Cœur de Village », et dans la possibilité de donner de l'espace, la municipalité est devenue propriétaire d'une parcelle jouxtant la poste appartenant à la Sté FRED Moyen Age (Bruel Frédéric) pour la somme de 8 900 €

Le dossier d'étude opération « Cœur de Village » est bien avancé. La réalisation a été divisée en trois tranches. Les travaux de la 1ère tranche (Vieux Bourg) doivent débuter vers septembre—octobre 2009.

## 4- Voirie—Environnement :

*André BRICARD, Isabelle AUBERT, Jean-Pierre CHAMBERT, Gilles DELPECH, Thierry LAGARRIGUE, Christian VALIERE*

### Voirie

C'est une partie très importante pour la commune qui grève énormément le budget.

Les travaux de voirie réalisés en 2008 ont porté sur la réfection :

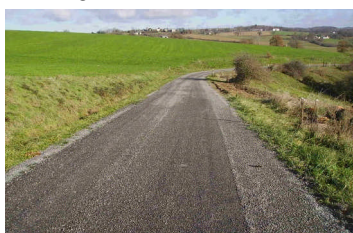
- de la voie communale n°18 (Monteillet-Le Batut) avec le renforcement des bas côtés à différents endroits,

- sur la voie communale 33 (Caussin—Le Mazet)

et enfin dans le bourg sur l'espace parking devant le multi-service.

Les travaux ont été confiés à la Sté E.T.P.L. de Capdenac le Haut après consultation des appels d'offres pour un montant de 63 265.20 € avec une subvention totale de 17 129.50 € (soit 27 %) : 13 029.50 € (état 20 %), 4 100 € (conseil Général 7 %) soit un coût pour la commune de 45 135.70 €.

A ce travail de voirie, il faut ajouter le bouchage des « trous » ou « nids de poule » réalisé par nos employés communaux avec de l'enrobé à froid.



### ► Zone artisanale

Le terrain communal situé en face la zone artisanale jouxtant la D922 a été divisé en 2 lots de 2 500 m<sup>2</sup> et 2 900 m<sup>2</sup>, ils sont mis en vente et pourront ainsi accueillir deux nouvelles constructions.

## Environnement

L'élagage des différents arbres se trouvant dans le bourg a été confié à l'entreprise EURL VIF 12 pour un coût de 1 285 €



## 5- Gestion équipement entretien :

*André BRICARD, Gilles DELPECH, Thierry LAGARRIGUE,*

Pour pouvoir effectuer les nombreux travaux, la commune a donc décidé de se doter :

► un camion VL poly benne d'occasion acheté au garage BARRIAC de RODEZ (11 362 €) et d'une benne neuve confectionnée par Ets ANDRA de Villefranche (2 990 €) somme globale 14 352 €

► un complément de divers appareils :

Tronçonneuse, groupe électrogène et de matériel portatif indispensable (perceuse etc..) (montant : 2 902.€)



## 6- Urbanisme—Habitat :

| ANNEES 2008            |    |
|------------------------|----|
| Certificat d'Urbanisme | 32 |
| Permis de construire   | 10 |
| Déclaration de travaux | 24 |

# LA CARTE COMMUNALE

Par délibération du conseil municipal, la commune a décidé d'engager l'élaboration d'une carte communale.

L'étude démarre et la première phase qui s'achèvera en octobre permettra de rendre compte du diagnostic du territoire et des enjeux. Les documents élaborés par le bureau d'étude seront consultables en mairie.

Un registre d'observation est également à la disposition de la population en mairie tout au long de la procédure, afin de recueillir les doléances et observations

Celle-ci a été confiée à la Chambre d'Agriculture pour la partie agricole, et à la SESAER pour la partie technique. Son coût s'élève à 10 000 € subventionnée à hauteur de 4 000 € (40%) soit 6 000 € à la charge de la commune.

## Pourquoi une carte communale?

La carte communale permet à la commune:

\*de gérer son urbanisation en délimitant des secteurs constructibles

\*de contrôler ses investissements en planifiant notamment la création, l'agrandissement d'équipements publics, l'extension de réseaux(eau, assainissement...)

C'est un outil pré-opérationnel et prospectif qui permet à la commune d'organiser son développement à moyen terme(7 à 10 ans environ)

## 7 - Fonctionnement salles :

Jean-Pierre CHAMBERT, Dominique AMIEL, Emmanuelle GINESTE,  
Thierry LAGARRIGUE

Demandé par les différentes associations, le bar de la salle des fêtes est désormais en fonction.

Les anciens éléments, repris et agencés différemment ont permis d'avoir 2 points d'eau, avec une évacuation et de nombreux placards de rangement. Les coûts de ces divers travaux (la plomberie, l'électricité) et les achats d'un congélateur et de deux réfrigérateurs, ont eu un coût global de 4 200 €. Les travaux ont été effectués par Jean-Claude LAFON et ont nécessité 3 semaines de travail.

Tarif location salle : 152.45 €

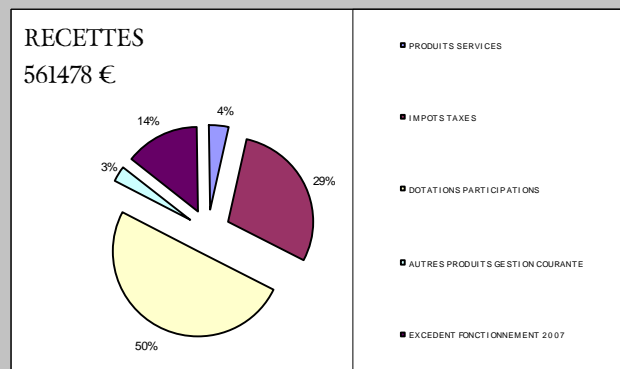
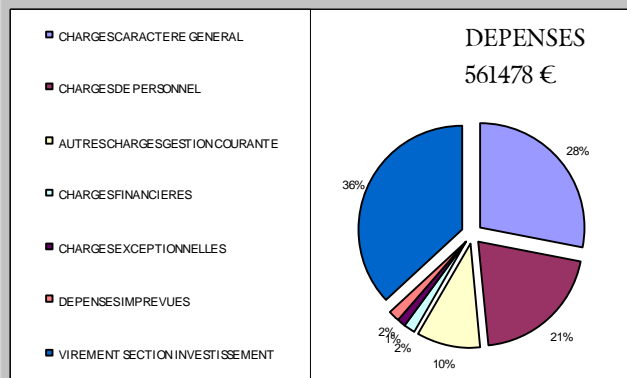


# 8- FINANCES- BUDGET

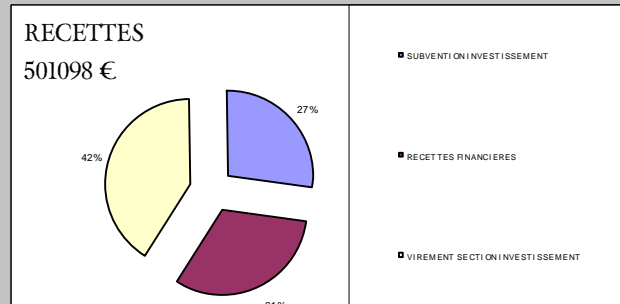
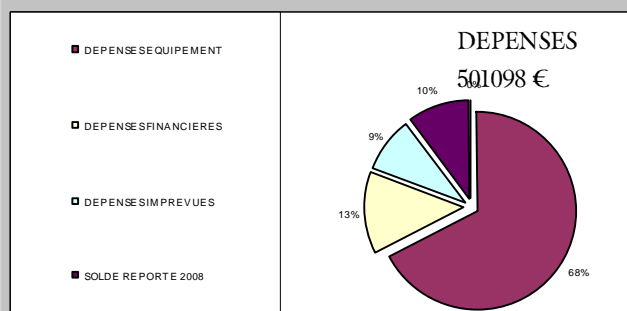
Suzette CLAPIER, André BRICARD, Gilbert BRUGEL, Muriel CAYROU, Guy PEZET, Francis SAVIGNAC, Christian VALIERE

## BUDGET PREVISIONNEL 2009

### FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT



### DETAIL DEPENSES EQUIPEMENT

|  |          |
|--|----------|
| REAMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE          | 173000 € |
| ACQUISITION HANGAR—ATELIERS MUNICIPAUX | 51300 €  |
| VOIRIE 2009                            | 67000 €  |
| RENOVATION LOCAL INFIRMIERES           | 12000 €  |
| CARTE COMMUNALE                        | 10000 €  |
| SCHEMA ASSAINISSEMENT                  | 3000 €   |
| REFECTION RESEAU ELECTRICITE TESTAS    | 4000 €   |
| EXTENSION RESEAU ELECTRICITE LACALM    | 4200 €   |
| EQUIPEMENT BAR                         | 1200 €   |
| ACQUISITION TERRAIN LE BOURG ZL 259    | 8900 €   |

## LES DELEGATIONS

**S.I.A.E.P. :** *Syndicat Intercommunal d'Amenée d'Eau Potable du Ségala*  
*CLAPIER Suzette, CHAMBERT Jean-Pierre, MARTY Jean-Luc, BRUGEL*



Le doublement de la canalisation réalisé entre la tournée du Valat et Laurière servira à sécuriser l'alimentation en eau potable du syndicat de Vailhourles.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Quercy-Entreprise et financés par le Syndicat de Vailhourles.

L'agrandissement de la chambre de vanne, au niveau de la tournée du Valat, est financé par le SIAEP du Ségala, celui-ci permettra le raccordement de la future canalisation vers le réservoir de Lacapelle-Bleys (La Peyrière).

## *SIVOM du Rouergue de Vabre Tizac*

*Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple*

**Date de création** : 1966 adhérents : St Salvadou et Vabre Tizac

1969 nouveaux adhérents : Sanvensa et Lunac

**Son but** : effectuer des travaux de curage de fossés et élagage ainsi que l'aménagement hydraulique collectif des 4 communes

**Présidente** : Madame Nicole ANDURAND - LE GUENN

**Effectifs** : - Dominique LACAN (plein temps)

- Elisabeth MAUREL (temps partiel : 10 h / semaine)

**Services** : - **1 tracteur avec épareuse** acheté en septembre 2008

Coût de l'investissement : 78 000 € H.T.

Coût horaire pour la mairie : 45 €

- **1 tracto-pelle** acheté en 2 000

Coût de l'investissement : 46 000 € H.T.

Coût horaire pour la mairie : 50 €

**Nouveau projet** : Dans un souci de diminuer les coûts de curage des fossés, nous sommes amenés à mettre en place un système d'un nouveau godet qui permettra d'augmenter le rendement, tout en préservant une meilleure qualité de travail.

## CORRESPONDANT

### Mode de désignation :

Créée par la Circulaire du 26 octobre 2001, la fonction de correspondant défense répond à la volonté d'associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense et de développer le lien Armée Nation grâce aux actions de proximité.

Sanvensa, comme chaque commune de France, a par délibération procédé à la nomination de deux correspondants défense : Mr Gilbert BRUGEL titulaire et de Mr Jean-Luc Marty suppléant.

### Notre mission :

Nous, correspondants défense avons une mission de sensibilisation des citoyens aux questions de défense. Nous sommes les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

### Nos domaines d'action :

#### 🔗 Actualité défense

Informers sur les opérations conduites par les forces armées sur le territoire national et à l'étranger

► Faire savoir l'impact économique, social et technologique de la défense

► Faire savoir les modalités d'accès aux emplois civils et militaires de la défense

Outre l'engagement dans l'armée d'active, les périodes d'initiation ou de perfectionnement à la défense, le volontariat et la réserve militaire constituent des activités accessibles à tous les jeunes désireux de prendre part à la défense. Il faut savoir par exemple qu'une activité dans une armée de réserve (de 15 à 30 jours) en tant que militaire de rang est de 41€/ jour net, pour des tâches simples comme la sécurité sur le Tour de France, 52 € pour un gendarme.

#### 🔗 Le parcours citoyen :

► L'enseignement de défense en classes de 3<sup>e</sup> et de 1<sup>er</sup>

► le recensement de nos jeunes sanvensacoises et sanvensacois, obligatoire à partir de l'âge de 16 ans, qui sont ensuite convoqués à la J.A.P.D. (Journée d'Appel de Préparation à la Défense) au cours de laquelle ils reçoivent une information sur les questions de défense complétée par une initiation au secourisme

#### 🔗 Le devoir de mémoire :

► la sensibilisation des jeunes générations au devoir de mémoire en constitue l'un des éléments essentiels. C'est à l'occasion de célébrations ou de commémorations que le correspondant défense s'implique dans l'organisation d'événement comme pour la fête nationale du 14 juillet et autres, en invitant les enfants des écoles par exemple comme il a été fait à Sanvensa le 11 novembre 2008

## COMMUNAUTE DE COMMUNES:

La communauté de communes du canton de Najac a succédé au SIVOM depuis 1999, elle est gérée par 23 délégués communaux, et 7 suppléants. Quatre conseillers sanvensacois y siègent : Suzette CLAPIER, André BRICARD, Christian VALIERE, Isabelle AUBERT.

### Ses compétences sont les suivantes:

► **L'environnement, avec la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif, la déchetterie et contrôle de l'assainissement non collectif avec le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

**Son budget de fonctionnement et investissement** atteindra 580 000 € en 2009

Chaque année 950 tonnes d'ordures ménagères sont collectées, dont 300 tonnes au cours de la période estivale. Le coût du traitement de ces déchets était jusqu'en 2008 de 57 € / tonne, en 2009 il est passé à 67 € / tonne. Le coût de la collecte pour l'année s'élève à 88 000 €. Depuis 2005 le tri sélectif a été mis en place et permet de retraiter environ 167 tonnes. Une tonne de déchets bien triés coûte 27 € à la collectivité, tandis qu'une tonne mal triée en coûte 95 €, d'où l'importance d'un tri sérieux et rigoureux.

La communauté de communes participe par ailleurs à la collecte de 152 tonnes de verre par an. Pour cette catégorie d'ordures, les recettes couvrent les charges.

La déchetterie créée en 2002 accueille de plus de 10 000 personnes par an. Elle permet la récupération et la valorisation des métaux, des papiers et des cartons et des déchets médicaux. Elle sert aussi au regroupement des plastiques agricoles. Elle est ouverte les après midi du mardi, mercredi, jeudi, vendredi, et le samedi de 10 h à 12h et de 14h à 18h.

La réhabilitation de l'ancienne décharge de NAJAC vient d'être terminée. Elle consistait à recouvrir la décharge d'une épaisse couche de terre, suffisamment compactée, pour empêcher les infiltrations d'eau, éviter tout ruissellement et neutraliser ce site.

Le traitement, le tri, le recyclage de nos déchets malgré le coût qu'ils représentent nous paraissent nécessaire car les produits chimiques qui les composent ne se détruisent pas, ni par l'eau, ni par le feu, ni par la dispersion, ils se transforment et se retrouveront tôt ou tard dans nos assiettes.

### **LE SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

Dans le cadre de la Loi sur l'eau du 3 janvier 1992, les communes ont l'obligation d'exercer le contrôle de l'assainissement non collectif. Afin de réaliser des économies, les communes membres de la communauté de communes du canton de Najac ont décidé de transférer cette nouvelle compétence à la communauté de communes à travers le **SPANC**. Un contrôle des dispositifs d'assainissement est donc réalisé dans chaque commune: BOR et BAR, ST ANDRE, LA FOUILLADE l'ont réalisé; la commune de Sanvensa sera concernée dans le courant de l'année 2011. Mme Anne Marie MEDAL est la technicienne de ce dispositif, elle passera donc chez vous établir un diagnostic gratuit le moment venu. Pour l'instant le conseil communautaire a décidé de ne pas mettre en recouvrement la redevance diagnostic. Seuls les diagnostics réalisés lors d'une vente ou lors d'une instruction de permis de construire sont payants

Les aides accordées par l'agence Adour Garonne représentent 50% du montant des travaux de mise en conformité

► **L'action sociale et l'aide à la personne, la maison de la petite enfance et l'EHPAD ( Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes)de Lunac:**

### HALTE-GARDERIE

Créée en 1996 à Najac, par familles rurales, la halte garderie s'est déplacée à La Fouillade lorsque ses locaux najacois trop vétustes et trop exigus ont nécessité des investissements. La commune de La Fouillade possédait une maison dans le centre du village «la maison CABOT», qui lui avait été léguée sous réserve d'une utilisation à but social. La municipalité de La Fouillade a donné ce bien à la communauté de communes gratuitement afin que soit créée cette nouvelle halte garderie. Depuis le 2 février, elle accueille les enfants 3 jours par semaine, le mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h30. Sa capacité d'accueil est de 16 enfants. A l'heure actuelle on compte 14 enfants par jour d'ouverture. Pour tous renseignements complémentaires contactez la «Halte garderie 1,2,3, Soleil » au n° tel 05.65.81.47.68.

### EHPAD de LUNAC (Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes)

Cet établissement fait suite au Foyer- Logement «Le Paginet» créé et géré par la commune de LUNAC. A la demande des organismes de tutelle, afin de pouvoir se développer et obtenir la qualification d'H.E.P.A.D., la gestion a été confiée à une collectivité plus importante : la communauté de communes.

Depuis janvier 2004 l'E.H.P.A.D. est gérée par le CIAS (Centre Inter communal d'Action Sociale). En 2007 l'E.H.P.A.D. a acquis les bâtiments, propriété de l'office départemental HLM afin d'entreprendre un important projet de réhabilitation et d'extension.

### ► **Actions culturelles, éducatives et sportives**

La communauté de commune participe au financement d'associations cantonales, telles que l'A.D.M.R., l'A.S.C.B.R., les écoles privées, et publiques, avec le financement des projets éducatifs, transport à la demande, télé assistance, l'opération façades etc.

En 2009 la communauté de commune envisage d'aménager la maison DUFAC à Najac qu'elle a acquise afin d'avoir ses propres locaux. A noter qu'un étage sera réservé à l'A.D.M.R.



## ETAT CIVIL 2008 : Secrétaire sophie DAVY

### Naissances :

|                      |                  |
|----------------------|------------------|
| Nathan EYSSETTE      | 25 janvier 2008  |
| Elya DATILUS—LAMPIN  | 25 mars 2008     |
| Mathis BEDEL—VALETTE | 1er août 2008    |
| Zélie MARTY          | 14 novembre 2008 |

### Mariages :

|  |                  |
|--|------------------|
| Nathalie BEDOU - Karim FELLAGUE ARIOUT | 26 janvier 2008  |
| Béatrice CAPELLINO—Alain COUDERC       | 23 août 2008     |
| Annette SPRAU—Michel CAZALS            | 6 septembre 2008 |

### Décès :

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| Albert SAVIGNAC | 7 janvier 2008  |
| Raymond DELPECH | 21 février 2008 |
| Jeanne BREIL    | 16 avril 2008   |
| René LAGARRIGUE | 27 mai 2008     |
| Paul LARMAN     | 1er juin 2008   |
| René LOUPIAS    | 2 juin 2008     |

### Décès :

|                        |                  |
|------------------------|------------------|
| Laurencie CADAS        | 20 juillet 2008  |
| Léopold JUANDO         | 13 août 2008     |
| Marie-Rose AUTHESSERRE | 11 octobre 2008  |
| Claude DRUMONT         | 12 octobre 2008  |
| Simone GINESTET        | 27 novembre 2008 |

✂ .....  
Partie à découper et à retourner

## Vos observations et suggestions

Veillez nous retourner ce coupon à : Mairie 12200 SANVENSA en notant vos observations et suggestions diverses :